

## APPEL À CANDIDATURES EXTERNES

Un (01) Journaliste Photographe (Échelle 11)  
Postes basés dans les pôles régionaux de la MAP

Conformément à sa stratégie de développement de fils d'information spécialisés, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le 27/07/2019 à son siège, sis Rabat, 122 Avenue ALLAL BEN ABDELLAH, un concours pour le recrutement d'un (01) Journaliste Photographe.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 10/07/2019 à 16h00.

### FICHE DU POSTE

#### Mission :

Votre mission consiste à préparer et réaliser des prises de vues pour la production photographiques et effectuer le traitement d'image selon le code de la propriété intellectuelle et les impératifs professionnels (légende, thème, délais, budgets...).

#### Principales activités :

- Réaliser des reportages photos pour couvrir l'actualité
- Alimenter la photothèque de la MAP par des photos réalisées sur commande ou sur initiative propre des faits, événements, des lieux, des monuments et des personnalités qui font l'actualité.
- Procéder aux réglages techniques des appareils et effectuer des prises de vues sur support numérique.
- Travailler l'image pour faire ressortir des caractéristiques particulières (vérification, calibrage, repiquage, retouches) ;
- Effectuer le traitement numérique des photographies ;
- Légender les photos pour leur intégration dans les systèmes d'information de la MAP.

#### Compétences requises

- Bonne culture générale.
- Aisance rédactionnelle en langue française et arabe.

- Parfaite élocution en français comme en arabe.
- Maîtrise d'une des langues étrangères suivantes : Anglais, Espagnol, Allemand, Russe, ou Mandarin, à l'écrit comme à l'oral.
- Une aptitude à évoluer dans une carrière de journaliste photographe.
- Une familiarisation avec les outils de capture de photo et de leur traitement.
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques.

### CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 11 à la MAP (Université, Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieurs, Ecole des beaux-arts...).
- Être d'un niveau Advanced en Anglais ou équivalent dans les autres langues étrangères précitées.
- Des certificats de formation en photographie seront un atout.

### DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
  - Etat civil du candidat.
  - Cours de formation depuis le baccalauréat.
  - Diplômes et certificats obtenus.
  - Parcours professionnel le cas échéant.
  - Domaines de compétence du candidat.
- Copie du diplôme ou de l'attestation de réussite et le relevé des notes.
- Certificat délivré par un établissement de formation certifiant le niveau Advanced ou équivalent du candidat dans l'une des langues étrangères requises.

### DÉROULEMENT DU CONCOURS

Epreuve	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Une épreuve de traduction	01h30	2
Un entretien oral	20 min	4

## IMPORTANT :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir **les originaux de leurs diplômes**. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats aux services éditoriaux s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.
- **La candidature à ce concours est une acceptation explicite et sans réserve du candidat de la règle de mobilité** au recrutement ainsi que durant la carrière au sein de l'Agence. La MAP se réserve le droit d'affecter les candidats retenus dans l'ensemble de ses représentations sur tout le territoire national. Tout refus d'affectation est considéré comme abandon de poste.
- Les candidats passeront au moins la 1<sup>ère</sup> année au siège de la MAP pour se familiariser avec leur mission et activités avant de recevoir leur affectation finale.

 Le Directeur Général  
Khalil HACHIMI IDRISI